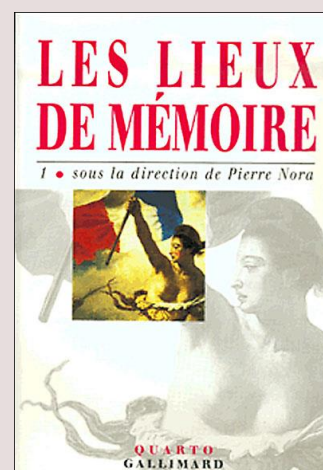




L'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France depuis la Libération

version : septembre 2018

- Dans la tradition mythologique grecque, **mémoire et histoire sont intimement liées**, la première (Mnemosyne) ayant enfanté la seconde (la muse Clio). Dans les échanges courants, les deux notions sont parfois confondues : l'écriture de l'histoire semble alors reposer sur les mémoires écrites ou orales d'individus ou de groupes. Au début du XXe siècle, Charles PEGUY ne considérerait-il pas déjà (ou encore) que « *la mémoire et l'histoire forment un angle droit. L'histoire est parallèle à l'événement, la mémoire lui est centrale et axiale* »¹ ?
- **La mémoire est un rapport subjectif au passé** : elle restitue le passé en fonction d'émotions, du contexte présent et procède donc par sélection (et par l'oubli comme l'évoque le philosophe Paul RICOEUR en 2003).
- On distingue en général **la mémoire individuelle** lorsque le passé est restitué par un témoin qui possède des souvenirs souvent limités et décontextualisés (et qui peuvent être déformés), et **la mémoire collective** qui correspond à des souvenirs partagés (ex : la guerre 14-18) et transmis au sein d'un groupe par divers acteurs (État, associations, médias), renforçant l'identité et la cohésion du groupe.
- **L'histoire, au contraire, est un récit objectif portant sur le passé**. Elle vise, par une méthode rigoureuse, à comprendre et interpréter le passé pour tenter de toucher à la vérité. Si l'histoire est influencée par le présent (historiographie), elle cherche à être la plus neutre et s'intéresse à tout (elle n'est pas sélective).
- **Depuis la fin des années 1970** (*Les lieux de mémoire* de Pierre NORA), **l'histoire a fait de la mémoire un objet d'étude** : comment la mémoire a-t-elle évolué sur différents sujets, quelle a été la place des acteurs, quels ont été les débats, en quoi le contexte est important ?
- On assiste aujourd'hui à une vague commémorative qui témoigne d'une certaine instrumentalisation du passé par le monde politique, dans un contexte de crise. C'est ce que François HARTOG appelle le « **présentisme** », c'est-à-dire le fait de privilégier la mémoire (traces laissées dans le présent par des passés successifs) à l'histoire (reconstruction et mise à distance de ces passés) : face à l'accélération du temps (la mondialisation en est une bonne illustration), les sociétés ont eu tendance à s'enfermer dans un immédiat – le présent – et à œuvrer pour que ne s'effacent ni leur identité, ni leur patrimoine, ni leur mémoire.



¹ Charles PEGUY, *Clio, dialogue de l'histoire et de l'âme païenne*, manuscrit composé en 1912-1913.



- Cette volonté de susciter l'émotion dans le présent par le passé peut **entraver le travail des historiens** (cf. lois mémorielles). De même, elle peut renforcer le communautarisme et les conflits par les **conflits mémoriels** (cf. guerre d'Algérie).

Problématique : comme Olivier WIEVIORKA, est-il pertinent d'affirmer que « la mémoire de la Seconde Guerre mondiale apparaît comme une mémoire fragmentée, conflictuelle et politisée » (*La mémoire désunie*, 2010) ?

I] La mémoire immédiate de la Seconde Guerre mondiale est amnésique : Vichy, le mythe résistancialiste et les Français (de 1944 aux années 60)

A) A la Libération, on cherche à reconstruire la France et l'unité des Français

-Les « années noires » (sous le régime de Vichy) ont profondément divisé les Français

- Dans un article récent, Laurent JOLY et Françoise PASSERA (CNRS) distinguaient **9 catégories de Français producteurs de témoins après-guerre** :

-pétainistes, collaborationnistes, souvent « épurés » : entre 1940 et 1944, environ 120 000 Français accompagnent de leur plein gré l'effort de guerre et de propagande du régime de Vichy et de l'Allemagne nazie. Parmi eux, 55 000 s'engagent dans l'armée de Vichy ou dans la *Wehrmacht* ;

-soldats de la défaite ;

-soldats gaullistes (FFI organisés en février 1944 – environ 400 000 combattants – et FFL dissoutes en 1943 – 73 300 personnes venant de Londres et des colonies) ;

-résistants : 202 851 ont reçu en 1945 une carte de Combattant volontaire de la Résistance ;

-serviteurs de l'Etat et fonctionnaires (professeurs, policiers...) collaborant indirectement, parfois résistants en parallèle ;

-civils « attentistes », qualifiés de « refusants » (Lucien FEBVRE) : ceux qui « n'ont pas souscrit à un engagement ou vécu une expérience permettant de les classer dans une catégorie plus définie, telle que résistant » ;

-travailleurs en Allemagne : 650 000 familles touchées par la « Relève » (1 prisonnier de guerre libéré contre 3 travailleurs envoyés) puis le STO entre 1942 et 1944 ;

-prisonniers, internés et déportés politiques ;

-persécutés et déportés raciaux.

- Si la majorité des Français accueille avec soulagement l'armistice de 1940 (cf. exode), ils prennent rarement parti et se logent souvent dans l'attentisme. **La participation à l'effort de**



guerre est en outre souvent indirecte : ouvriers des usines réquisitionnées, policier, maires, etc.

- **La collaboration peut aussi être intime** avec la naissance de 80 000 enfants nés d'une union entre Françaises et Allemands durant toute l'Occupation allemande.
- **La Résistance s'est structurée progressivement à travers de multiples groupes** et il est difficile d'en chiffrer l'importance.
- Après la guerre, les tensions s'exacerbent entre « collaborateurs », collaborationnistes (néologisme créé par Jean-Pierre AZEMA pour désigner les politiques, militaires et intellectuels favorables à un régime fasciste en France et à la victoire de l'Allemagne) et résistants : c'est **l'épuration sauvage/extrajudiciaire** (9 000 exécutions, 20 000 femmes tondues entre 1944 et 1945).



Femme tondue à Chartres, août 1944
(photo : R. CAPA)

-L'élaboration du « mythe résistancialiste » dès 1944

- Pour reprendre le contrôle du pays, il faut unir les Français autour d'un sentiment et d'une histoire communs. **Le GPRF commence par organiser l'épuration légale à partir de 2 ordonnances en juin 1944** (plus de 300 000 dossiers, 127 000 procès pour 767 exécutions) : « un pays qui manque son épuration manque sa rénovation » (Albert CAMUS).
- **Les pouvoirs et administrations sont épurées** : PETAINE voit sa peine de mort commuée (DE GAULLE apparaît alors comme bienveillant) tandis que le chef de gouvernement de Vichy, Pierre LAVAL, est fusillé le 15 octobre 1945.
- La volonté de réconciliation nationale affirmée en parallèle aboutit à **l'adoption de lois d'amnistie en 1947, 1951 et 1953**.
- **Pour DE GAULLE** (cf. discours du 25 août 1944 à Paris), **Vichy est une « parenthèse » dans l'histoire de France** (ce serait un régime « nul et non avénu »). Il souhaite effacer toute trace des 16 000 actes, arrêtés, etc. mis en place sous Vichy (ordonnance du 9 août 1944). Certains seront conservés (sport au baccalauréat, carte d'identité, ordre des médecins, visite médicale en milieu scolaire...).
- Dans le contexte de la reconstruction du pays à tous les niveaux, le Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) et l'ensemble des forces politiques d'après-guerre insistent sur



le **mythe d'une France unie et résistante contre l'occupant** (résistancialisme, terme forgé en 1987 par Henry ROUSSO), ciment de l'unité nationale.

➤ **La mémoire gaulliste repose alors sur une double négation :**

- > elle minimise le rôle joué par les Alliés : la France aurait été libérée par les Français ;
- > elle minimise la légitimité du régime de Vichy et, donc, la collaboration.

➤ S'amorce alors rapidement une **phase d'ajout de noms** sur les monuments aux morts comme celui d'Hénin-Beaumont (construit en 1899) ; certaines stations de métro sont rebaptisées à Paris (Guy MÔQUET, Gabriel PERI...).

-Ce mythe est entretenu par tous les acteurs, y compris les historiens

➤ Le cinéaste René CLEMENT réalise un **film de commande subjectif (CNR et CGT Cheminots) : La bataille du rail** en 1946 ou encore *Le père tranquille*.

➤ Le « syndrome de Vichy » (expression d'Henry ROUSSO) est tel que **certaines intellectuels laissent de côté leur objectivité pour soutenir ces idées** (François MAURIAC par exemple).

➤ Néanmoins, des mémoires s'entrechoquent tout de même, au **procès des responsables du massacre d'Oradour-sur-Glane** (10 juin 1944, 642 civils tués, 5 survivants) qui mêle 13 « Malgré-nous » (1953) finalement amnistiés en février 1953



B) L'éclatement des mémoires dans les années 1950

-Une bipolarisation mémorielle liée à la guerre froide

➤ Dans le contexte de la guerre froide et d'une France en voie de « renaissance », alors que les échéances électorales s'annoncent, **les communistes** défendent l'idée d'un martyr des résistants intérieurs communistes (en se nommant par exemple le « Parti des 75 000 fusillés » alors que les historiens parlent de 30 000 Français fusillés). **Le pacte germano-soviétique** (1938) est alors passé sous silence.

➤ **La mémoire gaullienne** se structure par le biais de récits et d'articles de presse et critique l'opportunisme des communistes. L'importance est ici donnée à la Résistance extérieure (France libre de Londres).



-Le développement d'une « contre-mémoire » maréchaliste

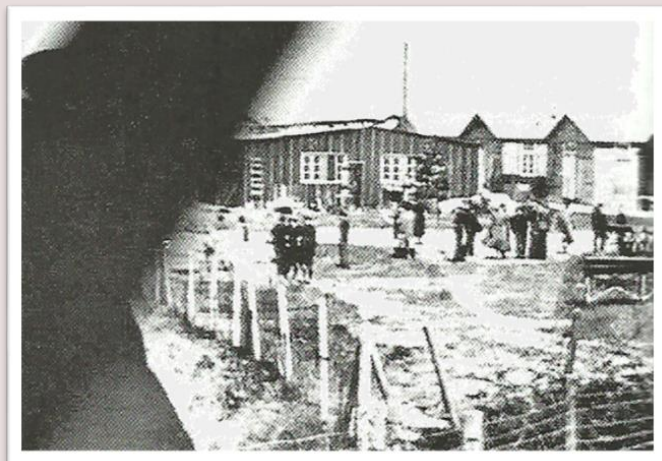
- A la mort de Pétain (1951), **une « contre-mémoire » maréchaliste** se met en place, assimilant PÉTAIN au « bouclier » et DE GAULLE au « glaive », argument utilisé durant le procès de PÉTAIN (23 juillet 1945).
- **L'historien et journaliste Robert ARON** reprendra cette thèse dans son *Histoire de Vichy* (1954), ouvrage de référence sur la période jusqu'aux années 1970.

-Les déportés ont encore du mal à se faire entendre

- Les exactions de Vichy concernant **la déportation et le Service du travail obligatoire (STO)** ont très peu d'écho (échec commercial du livre *Si c'est un homme* de Primo LEVI, 1947) : c'est le « grand silence » (Annette WIEVIORKA).
- Dans un article publié en 2016, les chercheurs du CNRS Laurent JOLY et Françoise PASSERA montrent que, parmi les 744 témoignages publiés entre 1944 et 1949, **3,8 % seulement émanent de déportés juifs survivants**. Beaucoup préfèrent se taire. Ainsi, dans *Sans fleurs ni couronnes* (1947), Odette ELINA, « arrêtée comme résistante mais déportée comme juive », ne fait, dans son ouvrage, presque aucune allusion au sort réservé par les nazis aux Juifs, choisissant plutôt « d'universaliser son propos ». Le cas de Louise ALCAN est similaire : son expérience de l'antisémitisme et sa confrontation au génocide sont tus dans son témoignage publié en 1947 (*Sans armes et sans bagages*) mais apparaissent clairement dans un ouvrage postérieur, au temps du réveil des mémoires (*Le temps écartelé*, 1980).
- **L'heure n'est pas à la compassion** mais à la reconstruction, d'autant plus que les survivants du génocide sont peu nombreux. On assiste ainsi à « un sentiment de trop plein mémoriel » comme l'illustre, en avril 1949, le commentaire de la revue *Les temps modernes* (fondée par Jean-Paul SARTRE et Simone DE BEAUVOIR) à propos de *L'Espère humaine* (R. ANTELME) : « Encore un livre sur les camps de concentration ! [...] Assez de résistance, de tortures, d'atrocités, place au sourire ! »



- Les déportés sont **considérés comme des prisonniers** lambdas et on ne fait pas la distinction entre camp de concentration (pour prisonniers) et centres de mise à mort. Un Mémorial du martyr juif inconnu est tout de même érigé à Paris entre 1953 et 1957.
- **Les sujets qui fâchent sont passés sous silence**, comme pour le cas de *Nuit et brouillard* d'Alain RESNAIS, touché par la censure car impliquant les gendarmes français dans le processus de déportation (exemple de la séquence au camp de Pithiviers en 1941 montrant un gendarme, censurée à la gouache).
- On trouve une **même réduction au silence pour les anciens combattants** (pas la même reconnaissance que les poilus) **et les requis du STO** (pas considérés comme des « déportés du travail »).



C) La construction d'une mémoire officielle sous DE GAULLE : la « mémoire gaullienne

-DE GAULLE doit à nouveau unir les Français face aux crises de 1958

- **Crise de la IVe République** (voir le chapitre « Gouverner la France »).
- **Crise d'Algérie** (mai 1958) : il devient urgent de dépasser l'idée de déclin français par un mythe fort, valorisant et rassembleur.

-Le transfert des cendres de Jean MOULIN au Panthéon (1964) : un symbole fort de la politique mémorielle de DE GAULLE

- Si DE GAULLE incarne l'homme de l'appel du 18 juin, **il faut un martyr, un héros qui représente la Résistance : Jean MOULIN** (ancien préfet, unificateur de la Résistance au sein du CNR).
- La figure de Jean MOULIN reste peu connue mais **va faire l'unanimité** (le PCF insistera sur le parcours de gauche du préfet).



- **De grandes cérémonies et événements sont organisés** en ce sens pour montrer l'unité des Français face aux nazis :

>Mémorial de la France combattante au fort du Mont-Valérien (Hauts-de-Seine ; 18 juin 1960) : transfert des corps de 16 résistants ; mémorial installé à Suresnes où furent exécutés 1 007 résistants dont les 23 communistes du groupe Manouchian auxquels Louis ARAGON avait rendu hommage en 1955 avec le poème « Strophes pour se souvenir » ;

>transfert des cendres de Jean MOULIN au Panthéon (1964) ;

>création du concours national de la Résistance (1964) ;

>fondation d'une vingtaine de musées entre 1960 et 1969.



L'inauguration du mémorial de la France combattante (Mont Valérien) le 18 juin 1960

- **La culture de masse** permet de diffuser ce mythe de la France résistante (*La Grande Vadrouille*, 1966).



II] Après le départ de DE GAULLE, un nouveau regard est porté sur les pages sombres de la Seconde Guerre mondiale (années 1970)

A) Nouvelles générations, nouvelles mentalités : le mythe résistancialiste brisé (« Le miroir se brise » selon Henry ROUSSO)

-Les baby-boomers n'ont pas connu la Seconde Guerre mondiale

- Il faut mentionner ici l'**impact de Mai 1968**. Parmi les slogans figurent : « ni travail, ni famille, ni patrie » ou « CRS [création du Régime de Vichy] = SS ».
- **DE GAULLE, vieillissant, paraît de moins en moins comprendre la population et il est critiqué** : il se retire en 1969 et meurt en 1970.



Affiche placardée à Paris durant
Mai 68

-Le film *Le chagrin et la pitié* (Marcel OPHÜLS, 1969) révèle la banalité du pétainisme et de la collaboration

- Marcel OPHÜLS (fils du cinéaste Max OPHÜLS, né en Allemagne en 1927) a 42 ans lorsqu'il sort le documentaire ***Le chagrin et la pitié*** (interdit en France de 1969 à 1981) au temps de « l'obsession des années noires » (Henry ROUSSO). Le film dérange car il montre un peuple « ni noir, ni blanc, mais noir et blanc » (Claire ANDRIEU).
- Le film est initialement destiné à la diffusion TV mais il est **censuré par l'ORTF** (qui invoque les problèmes moraux qu'il soulève et sa longueur : 3h30). Il ne sortira dans les cinémas (d'art et d'essai) qu'en 1971, et diffusé à la télévision en 1981 (à la fin de l'ORTF, soit au temps de la libéralisation des médias).
- Un certain tabou se lève dans les années 70 (époque de contestation et du dépassement des interdits) et **la collaboration est intégrée dans les productions populaires** (cf. *La septième compagnie*, 1973 par Robert LAMOUREUX né en 1920 : 3 millions d'entrée) et les **films d'auteur** (*L'armée des ombres* de Jean-Pierre MELVILLE, 1969).



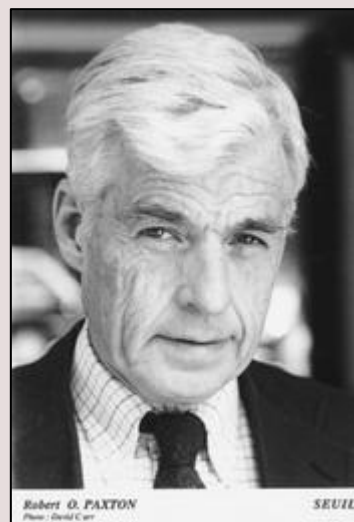
B) La France de Vichy (Robert Owen Paxton, 1973) : un tournant historiographique et mémoriel

-Tabou, l'histoire de Vichy est réexaminée par 2 étrangers :

- **Georges POMPIDOU souhaite tourner la page des « années sombres »** (dit-il lors de sa conférence de presse du 21 septembre 1972) ; il gracie partiellement Paul TOUVIER (chef de la milice lyonnaise) en 1971.
- Valéry GISCARD D'ESTAING souhaite aussi dépasser la période de l'Occupation et de la guerre en **supprimant le jour férié du 8 mai** (rétabli ensuite par MITTERRAND).
- Néanmoins, **des historiens étrangers vont replonger l'opinion dans cette douloureuse page de l'histoire :**

>l'allemand Eberhard JÄCKEL (*La France dans l'Europe d'Hitler*, 1966-68) qui montre 1. qu'HITLER méprisait la France et que la collaboration repose surtout sur l'action d'Otto ABETZ (ambassadeur d'Allemagne en France ; condamné par la France après la guerre ; meurt en 1954 dans un accident de voiture) ; 2. l'absence de réelles faveurs pour la France et les Français malgré la collaboration ; 3. luttes d'influence autour de PETAINE ; 4. nuance l'importance de la Résistance. Les thèses de JÄCKEL furent affinées par l'ouvrage d'Alan MILWARD, publié chez Oxford University Press en 1970, *The New Order and the French Economy*, mais dont on retint surtout l'idée que la France avait été la vache à lait la plus exploitée de l'Europe occupée.

>l'américain Robert O. Paxton (*La France de Vichy*, 1973) : pour lui, loin d'avoir protégé les Français, le concours de Vichy a permis aux Allemands de réaliser plus facilement tous leurs projets — pillage économique et alimentaire, déportation des Juifs, exil forcé de la main-d'œuvre en Allemagne. Avec leur peu de troupes, de policiers et de fonctionnaires, jamais les Allemands n'auraient pu gérer un pays développé aussi vaste sans le concours actif du gouvernement, de l'administration et de la police



- L'ouvrage montre bien **les liens étroits entre les idées de la « Révolution nationale » de Vichy et la collaboration avec l'Allemagne nazie**. De plus, il **fait voler en éclat la thèse de Raymond ARON**.

-Les historiens français se réemparent progressivement du sujet

- Avant JÄCKEL et PAXTON, on doit tout de même citer l'historien Henri MICHEL (secrétaire général du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale) qui, dans son ouvrage *Vichy. Année 40* publié en 1966, remet aussi en cause la thèse de Robert ARON.



- Il y a donc une importance du **Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale** fondé en 1951 et de l'**Institut d'histoire du temps présent (IHTP)** – que présidera Henry ROUSSO de 1994 à 2005 – très mobilisé dans la collecte de témoignages.

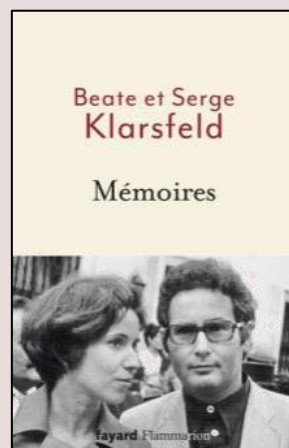
C) En parallèle, la mémoire juive émerge et s'affirme

-Le procès EICHMANN (1961) a peu à peu libéré la parole des survivants

- Une mémoire propre à la déportation se développe, **portée par des groupes mémoriels** (associations juives fédérées par le Conseil représentatif des institutions juives de France – CRIF, fondé en 1944).

- Le procès d'Adolf EICHMANN (« logisticien » de la Solution finale) **met en lumière**, aux yeux du public, les rouages et l'ampleur de la « destruction des Juifs d'Europe » (du titre de l'ouvrage de Raul HILLBERG, 1961, traduit en français seulement en 1985).

- **Se développe alors la volonté de traduire devant la justice les responsables**, marquée par le rôle des époux KLARSFELD (Serge, fils de déporté, et Beate). Ils publient en 1978 un *Mémorial de la déportation des juifs de France* et fondent l'association des fils et filles des déportés juifs de France (1979).



-La mémoire du génocide des Juifs se développe face au négationnisme

- La nouvelle génération est aussi celle des **négationnistes** (ex. Robert FAURISSON, né en 1929 et, selon certains historiens, à la recherche de la célébrité).
- **En 1978, Darquier DE PELLEPOIX, ancien commissaire général aux questions juives du régime de Vichy**, renie le caractère néfaste de ses actions et affirme : « A Auschwitz, on a gazé les poux ».
- **FAURISSON en profite aussi et publie le 1^{er} novembre 1978**, après une vingtaine de tentatives infructueuses durant les quatre années précédentes, un article intitulé « Le Problème des chambres à gaz, ou la rumeur d'Auschwitz » dans *Le Matin de Paris* (journal proche du Parti socialiste, né en 1977 et disparu dix ans plus tard).



III] Régler les comptes du passé et se souvenir pour l'avenir : la France et les enjeux mémoriels de la période 39-45 depuis les années 1980

A) Le temps des procès dans les années 1980-1990

-La traque des criminels du régime de Vichy recommence à partir de 1979

- La volonté de juger les responsables de crimes perpétrés en France pendant la Seconde Guerre mondiale **date de la fin de la Seconde Guerre mondiale** (dans le cadre du procès de Nuremberg) : sont alors poursuivis, sans succès, Klaus BARBIE ou Otto ABETZ (ambassadeur d'Allemagne à Paris).
- **Le « réveil mémoriel » des années 1970-80 provoque la traque des criminels du régime** (Paul TOUVIER, chef de la milice lyonnaise, avait été gracié en 1971) :

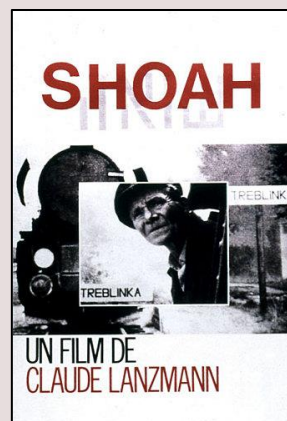
.le haut-fonctionnaire Jean LEGUAY pour sa participation à la rafle du Vel' d'Hiv' (1979) : c'est le premier Français inculpé pour crime contre l'humanité ;

.Klaus BARBIE (1913-1991), officier SS, chef de la Gestapo de la région lyonnaise, surnommé le « boucher de Lyon » ; réfugié en Bolivie, il est extradé en 1983 puis jugé et condamné pour crimes contre l'humanité (1987) ;

.René BOUSQUET (1909-1993), secrétaire général de la Police de Vichy à Paris, il met en place le fichage, l'arrestation et la déportation des Juifs de France -> condamné à l'indignité nationale en 1949, il voit sa peine commuée pour faits de résistance ; la justice le rattrape en 1991 mais il est assassiné par un déséquilibré recherchant la célébrité (1993) avant sa comparution devant la justice pour crime contre l'humanité ;

.Maurice PAPON (1910-2007), haut-fonctionnaire, secrétaire général de la préfecture de la Gironde entre 1942 et 1944, il entre ensuite en Résistance ; préfet en Algérie et à Paris, il se voit accusé par *Le canard enchaîné* (1981) d'être responsable de la déportation des Juifs à Bordeaux (condamné en 1998 à 10 ans de prison) ;

- Ces procès, très médiatisés, **relancent la réflexion sur les notions de responsabilité et de culpabilité**, abordées par ailleurs dans le film-fléuve *Shoah* (Claude LANZMANN, 1985).





-Le malaise des historiens face aux procès

- Ces affaires fameuses qui passionnent l'opinion et **requièrent parfois l'intervention des historiens** (pour remplacer les témoins) se multiplient. Henry ROUSSO refusera de participer à tout procès. **L'Américain Robert PAXTON** participera à celui de Maurice PAPON (1997)

-Un climat de suspicion qui révèle bien un « passé qui ne passe pas » (Henry ROUSSO, Éric CONAN, 1994)

- En 1994, Pierre PEAN révèle le passé vichyste du Président Mitterrand (Commissariat aux prisonniers de guerre ; décoré de la francisque en 1943) -> trouble l'opinion et entraîne **l'invention d'un terme « approprié » éteignant l'incendie : « vichysto-résistant »** (inventé par l'historien Denis PESCHANSKI).
- Les troubles s'accroissent avec le **fleurissement de la tombe de PETAIN en 1984 et 1992 par MITTERRAND** (DE GAULLE et GISCARD D'ESTAING avaient fait de même respectivement pour commémorer respectivement les 50 et 60 ans de la fin de la Première Guerre mondiale) ; la même année, il est hué lors des cérémonies commémorant la rafle du Vél d'Hiv'.
- L'ouvrage de Pierre PEAN **révèle aussi la relation d'amitié entretenue par MITTERRAND avec René BOUSQUET**, secrétaire général de la police de Vichy devenu banquier d'affaire influent après la Libération.
- **La présence de PETAIN dans la mémoire se fait toujours sentir** : en 1981, lorsque Pierre MAUROY propose de donner aux chômeurs une activité de secours (défricher les forêts), le député VIVIEN s'exclame « Maréchal, nous voilà ».
- Mais **le tabou reste relatif** (cf. *Papy fait de la résistance*, 1983, les acteurs étant nés après 1947).
- **Les historiens sont par ailleurs accusés d'envenimer le débat**. Ainsi, à la fin des années 1980-début des années 1990, les époux Aubrac (grands résistants) sont accusés d'avoir trahi la Résistance par Me VERGES, avocat de Klaus BARBIE, puis par la sortie du livre de Gérard CHAUVY, *Aubrac, Lyon 1943* (1997). Pour se défendre, Lucie et Raymond AUBRAC investissent les médias (conférences de presse, émission « La Marche du siècle », film de Claude BERRI) et invitent 6 historiens (Jean-Pierre AZEMA, François BEDARIDA, Henry ROUSSO, Dominique VEILLON, Laurent DOUZOU et Daniel CORDIER) à une table-ronde en partenariat avec le journal *Libération* pour distinguer le vrai du faux et se dédouaner. Si les époux sont disculpés par les universitaires, l'entretien dure 5 heures et on cherche à passer de la mémoire à l'histoire : les AUBRAC dénoncent le climat accusateur et d'inquisition dans lequel les historiens ont plongé la discussion.



B) L'État encadre et reconstruit la mémoire de la Seconde Guerre mondiale : la « vague mémorielle » déferle en France dès 1990

-Les acteurs publics reconnaissent leur responsabilité dans les crimes commis sous Vichy

- Idée d'un consentement, d'une **certaine « repentance »** (terme à la mode : « repentance coloniale »), débattue surtout dans les années 2000.
- En juillet 1995, contrairement à F. MITTERRAND (qui considérait que Vichy n'était ni la République, ni la France), **Jacques CHIRAC reconnaît la complicité de l'État français dans la déportation des Juifs de France et dans les crimes commis sous Vichy** (ex. rafle du Vel' d'Hiv') ; son initiative est imitée par la police, l'Église et la SNCF dans les années suivantes.
- L'État choisit d'**indemniser dès 1999 les familles juives spoliées sous Vichy et les enfants de déportés** (mise en place d'une Commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations intervenues du fait des législations antisémites en vigueur pendant l'Occupation – CIVS). Une loi d'indemnisation fut promulguée dès 1946 mais ne concernait pas spécifiquement les personnes juives et excluait les juifs de nationalité étrangère (pourtant nombreux à l'époque). En 2000, l'État institue, à la demande des associations d'anciens déportés et de juifs, une mesure de réparation pour les orphelins dont les parents ont été victimes de persécutions antisémites (elle concerne alors entre 8 000 et 13 000 personnes).
- **La SNCF reconnaît sa responsabilité d'une façon plutôt originale.** Au printemps 1992, un fils de déportés juifs, Kurt Werner SCHAECHTER, photocopie illégalement des documents portant sur les années noires dans les archives départementales de Toulouse, parmi lesquels une facture adressée par la SNCF au préfet de Haute-Garonne. La facture produite dans plusieurs hebdomadaires motive des familles de victimes de la déportation à déposer plainte contre la SNCF pour crime contre l'humanité. Son entreprise étant directement et publiquement mise en cause, le président de la SNCF de l'époque, Jacques FOURNIER, confie le soin à un chercheur de l'IHTP d'explorer les archives afin de déterminer si les accusations sont ou non justifiées. L'historien Christian BACHELIER est donc mobilisé et publie un rapport accablant (1999).
- **L'Église est, elle, longtemps restée muette ou a cherché à justifier son inaction pendant le conflit, voire sa collaboration.** Finalement, sous la pression du « pape de la réconciliation » Jean-Paul II (qui, dans lettre apostolique *Tertio Millennio Adveniente* de 1994, exhorte « l'Église [à prendre] en charge [...] les péchés de ses fils, dans le souvenir de toutes les circonstances de son histoire »), le Clergé français va faire acte de repentance et demander pardon (1995).

-La reconstruction et le renouvellement de la mémoire se font par des projets politiques et des lois mémorielles

- **La loi Gayssot** vient sanctionner l'expression publique du négationnisme (loi du 13 juillet 1990, « tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe ») : est-ce un problème pour le travail de l'historien ?



- Dans les années 1990-2000 sont instituées **plusieurs journées commémoratives** comme la journée nationale (16 juillet, date « anniversaire » de la rafle du Vel' d'Hiv') à la mémoire des victimes de persécutions racistes et antisémites commises sous Vichy ou le décret du 10 mars 2006 qui institue la Journée commémorative de l'appel historique du Général DE GAULLE.
- **Plusieurs projets font polémique** comme la circulaire de Nicolas SARKOZY concernant la lettre de Guy Môquet (2007) et l'idée du parrainage d'un enfant juif (elle-même critiquée par Simone VEIL, pourtant soutien du président SARKOZY).

-Les historiens dénoncent l'instrumentalisation de la mémoire par l'État et les hommes politiques

- Cet encadrement est **dénoncé par les historiens** (Pierre VIDAL-NAQUET, François BEDARIDA) ; en 2006, Jean-Pierre Rioux publie *La France perd la mémoire* -> **création des collectifs** « Liberté pour l'histoire » (association créée en 2005 et présidée par Pierre NORA) et du Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire (CVUH : Nicolas OFFENSTADT et Gérard NORIEL).
- La lettre de Guy MÔQUET (personnage également « récupéré » par le PCF) et **les usages politiques de la Résistance** (nombreux déplacements de SARKOZY au plateau des Glières – lieu de mémoire de la Résistance ; entrée de 4 résistants au Panthéon sous F. HOLLANDE) sont régulièrement dénoncés.



C) Aujourd'hui, le « devoir de mémoire » est encore très présent mais reste toujours sélectif

- **Le devoir de mémoire** correspond à la nécessité de transmettre des témoignages, de commémorer, pour ne pas oublier. Dans sa thèse, Sébastien LEDOUX révèle que l'expression est utilisée pour la première fois en 1972, mais qu'elle « pollinise » la sphère politique et médiatique à partir des années 1980.

-Une demande sociale encore forte pour les grands récits de la Seconde Guerre mondiale

- **Films et séries** : *La rafle*, *Un village français*... Un long-métrage sur la Seconde Guerre mondiale sort tous les ans sur les écrans depuis les années 2000.
- **Documentaires** : *Apocalypse* (2009 : 6 à 8 millions de téléspectateurs) ; *Collaborations* (2014)... Ces documentaires sont parfois colorisés et bénéficient d'un *story-telling* critiquable.



- **Grand intérêt du grand public pour les commémorations** (2014 : double commémoration pour 1914 et 1944).

-Les historiens sont aujourd'hui en mesure d'aborder tous les sujets, y compris la mémoire

- Les historiens ont des **connaissances plus approfondies sur la période**, grâce à l'ouverture et la déclassification d'archives (la dernière en date, en 2015, a donné peu d'informations supplémentaires) :

>dès la fin de l'année 1940, l'opinion éprouve de nombreuses réserves sur la politique du gouvernement de Vichy (Pierre LABORIE, *L'opinion publique sous Vichy*, 1990) ;

>le brouillon du texte portant sur le statut des Juifs est accessible et montre le rôle majeur de Pétain dans cette loi, insistant par exemple pour que « la Justice et l'Enseignement ne contiennent aucun Juif ».

- Les historiens utilisent de **nombreuses sources et abordent de nombreux angles** : exemple de la mémoire des enfants juifs dans *L'enfant-Shoah* d'Ivan JABLONKA (2014) par exemple.

-De moins en moins de groupes restent oubliés par la mémoire collective et nationale

- Le 18 janvier 2007, une cérémonie au Panthéon rend officiellement hommage aux **Justes de France** (de l'expression du Talmud, « juste parmi les nations » : personne ayant mis sa vie en danger pour sauver des Juifs pendant la guerre).

- **Les Malgré-nous** sont officiellement reconnus comme « victimes du nazisme » le 8 mai 2010.

- Reconnaissance en juin 2016 du **calvaire des 45 000 « fous » morts de faim dans les asiles** sous Vichy (webdocumentaire sur le sujet paru en 2018).

- **Cette reconnaissance est aujourd'hui aboutie** même si certains groupes sont délaissés (homosexuels, soldats de 1940). Le 29 octobre 2016, le président de la République, François HOLLANDE, reconnaît par exemple la responsabilité de l'État dans l'internement des Tziganes en France (environ 6 500 personnes) durant la Seconde Guerre mondiale.

- **Le martyr des homosexuels est, lui, bien plus passé sous silence** (une exposition à Hazebrouck en 2018 n'a attiré... personne !). La déportation des homosexuels est énoncée par Lionel JOSPIN dans un discours en 2001. En 2012, une polémique éclate lorsque le député UMP Christian VANNESTE qualifie de « légende » la déportation de personnes homosexuelles en France lors de la Seconde Guerre mondiale : « en dehors des trois départements annexés [à l'Allemagne], il n'y a pas eu de déportation homosexuelle en France ». Ses affirmations sont



corroborées par l'historien Serge Klarsfeld (il confirme qu'il n'y a pas eu en France de politique de déportation des homosexuels, hormis en Alsace-Moselle) mais critiqués par d'autres chercheurs (mettant en avant une dizaine de cas) et les associations concernées. La justice confirmera à plusieurs reprises que les propos incriminés, conformes en quelque sorte à la vérité historique, ne peuvent pas constituer un négationnisme, et ne tombent donc pas sous le coup de sanctions pénales.